

Québec, le 7 décembre 2021

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire,

La présente répond aux questions inscrites au Feuilleton et préavis de l'Assemblée nationale du 25 novembre 2021 par le député de Rimouski, M. Harold Lebel, concernant la fermeture de trois bureaux de Services Québec dans l'Est-du-Québec.

La *Loi visant à moderniser certaines règles relatives à la publicité foncière et à favoriser la diffusion de l'information géospatiale*, adoptée à l'automne 2020, prévoit qu'à compter du 8 novembre 2021, toutes les réquisitions d'inscription au registre foncier doivent être transmises sur support technologique.

Conséquemment, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a résilié l'entente relative aux services des Bureaux de la publicité des droits (BPD) avec le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, entraînant le retrait de ces services dans 73 bureaux de Services Québec.

- Les bureaux de Percé et de New-Carlisle offraient exclusivement les services de BPD, ce qui explique leur fermeture définitive.
- Le bureau de St-Pascal-de-Kamouraska, quant à lui, offrait les services de BPD ainsi que des services de renseignements généraux sur les programmes et services gouvernementaux.

Les activités ont été transférées au bureau de La Pocatière.

Il importe, par ailleurs, de rappeler que le MTESS a maintenu tous les emplois affectés par ces changements dans un bureau à proximité, permettant ainsi de maintenir des emplois de qualité en régions.

Veillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, mes plus sincères salutations.

Le ministre,

A handwritten signature in blue ink that reads "Jean Boulet". The signature is written in a cursive style with a large initial 'J'.

Jean Boulet